

Biogaz agricole : quelle opportunité pour mon exploitation ?

Courtemelon, 19 mai 2016

Etapes de développement de projet

Jean-Paul Lachat
Chef du Service de l'économie rurale

Biogaz agricole

Connaître les porteurs de projets qui souhaitent financer une installation par des crédits agricoles (CI)

Types d'aides :

- CI
- Plus d'autres aides financières
 1. Rentabilité est démontrée
 2. Si c'est une exploitation = mesures de diversification

Biogaz agricole

Mesure individuelle

- 30 à 50 % des coûts
Plaine : max. 700'000.- / existants et nouveaux
Montagne : max. 600'000.- / existants et nouveaux
- Si communauté d'exploitation à 2 exploitants →
doublement des montants si les exploitations
répondent au critère OAS – 1UMOS
- Si d'autres partenaires au financement, déduction des
participations « tiers non agricoles »

Biogaz agricole

Mesure collective (Coop, Sàrl, SA)

- Parts sociales en mains de l'exploitants : 51%
- Au minimum 2 exploitations doivent remplir les critères OAS
- 15% de fonds propres
- Limites plus élevées
- Garanties des prêts est nécessaire
- Achat au prix coûtant du courant au moment de la mise en service : contrat avec Swissgrid (pas uniquement sur liste d'attente)

Biogaz agricole

Préavis en vue du permis de construire

- Budget - rentabilité et viabilité de l'exploitation à long terme du projet
- Distance, éloignement des engrais de ferme concernés / des cosubstrats
- Structure de l'exploitation, base fourragère suffisante, la situation par rapport aux bâtiments existants
- Respect de la LDFR – 0,75 UMOS

Merci de votre attention

